



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le jeudi 5 juin 2025

COMITE SYNDICAL DU 4 JUIN 2025 A CHÊNEX

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 11
Nombre de délégués votants : /
Date de convocation : 27 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre juin à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Chênex, sous la présidence de Madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), MIANI V. (Clarafond-Arcine), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Excusés : CHAUMONTET D. (Chaumont), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), CEMAT F. (Savigny), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry),
Invités : NINO O (Région AURA), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Chênex.

Le quorum n'est pas atteint.

Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- 19h à 19h10 : Accueil du Comité syndical et de ses invités. Désignation du secrétaire de séance et ~~approbation du compte rendu de la séance du 02/04/25,~~
- 19h10 à 19h40 : Animation du site Natura 2000 du « *Massif du Mont Vuache* » : présentation des perspectives 2025 par Owen NINO, Chargé de mission sites emblématiques Natura 2000 Haute-Savoie / Région Auvergne Rhône-Alpes,
- 19h40 à 19h55 : Bilan des actions réalisées par le SIV,
- ~~19h55 à 20h : Délibération / BP 2025 : Décision modificative,~~
- 20h à 20h30 : Schéma directeur de la randonnée : présentation du projet de territoire, achat de tables de pique-nique et de bancs,
- 20h30 à 20h45 : Questions diverses : Réunion publique « *Des coupes sanitaires pour préserver la forêt du Vuache* », Protection des Pierres à cupules du Pays du Vuache, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

Cédric Fol est désigné secrétaire de séance.

NATURA 2000 : PRESENTATION DES PERSPECTIVES 2025 :

Monsieur Owen NINO, Chargé de mission « Sites emblématiques Natura 2000 / Haute-Savoie » pour la Région Auvergne Rhône-Alpes, présente les orientations de la Région pour Natura 2000 :

- Les deux directives européennes Natura 2000 et leur transcription dans le droit français,
- La nouvelle compétence régionale et les cinq objectifs de la politique Natura 2000 en Auvergne Rhône-Alpes,
- Les dispositifs de financement (Contrats Natura 2000) ainsi que les perspectives 2025 concernant le site Natura 2000 du « *Massif du Mont Vuache* » : gestion des milieux, sensibilisation / communication et suivis / études scientifiques.

A noter que les membres du bureau SIV ont souhaité que le syndicat conserve la gestion de toutes les parcelles pour lesquelles il a la maîtrise d'usage (par conventions de gestion). La Région a confirmé cette possibilité, par l'intermédiaire d'une convention de délégation de travaux avec le SIV.

Il est rappelé que le SIV a déposé auprès de la Région un projet de Contrat Natura 2000 pour la gestion des pelouses sèches du massif sur la période 2025 / 2027. Celui-ci s'élevait à 22 920 € et permettait de poursuivre l'entretien des sites de Musièges (Clos Digny et La Cueille), du Vuache (Rocher Bataillard, Ruines du Château de Chaumont, Le Mont, Les Roches et les pâturages de la montagne), d'Entremont et de Sous la carrière « Au-Devant » (Clarafond-Arcine) et enfin du Prés du Feu (Chaumont).

La Région a cependant rappelé au SIV que le Contrat Natura 2000 ne pouvait être réalisé sur des parcelles déclarées à la PAC (cas des pâturages du Vuache et du Prés du Feu). Ces parcelles ont donc été retirées du contrat (un financement auprès du Département de la Haute-Savoie est actuellement recherché pour poursuivre l'entretien de ces sites) et le nouveau contrat s'élève aujourd'hui à 17 265 €.

La Région a également indiqué que si le SIV souhaitait conserver la gestion des pelouses sèches sur le Mont de Musièges (le SIV n'étant plus compétent sur cette commune depuis le 1^{er} janvier 2025), il devait obtenir une autorisation de la commune (par délibération). Un courrier à destination du Maire a donc été préparé dans ce sens.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Stéphane Patry présente les actions réalisées par le SIV depuis le 26 mars 2025 :

Judi 27 mars : Participation du SIV à une journée de formation sur les « *Abeilles sauvages* » au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters) à Annecy, animée par l'association Arthropologia et le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA Mont-Blanc).

A l'issue, le SIV a été sollicité pour effectuer des prélèvements d'abeilles sauvages au sein de certains ENS. Après identification des espèces par des spécialistes, les données seront intégrées à l'Atlas Régional en cours de préparation.

Prélèvements réalisés :

- A Clarafond-Arcine, par Jacques Bordon,
- Le 10/04 au sein du verger communal de Vulbens,
- Le 29/04 au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères (Viry),
- Le 15/05 sur la prairie sèche des Tirées et du Grand-Nant (Jonzier-Epagny).

Du 7 au 25 avril, le SIV a accueilli Claire Matton, domiciliée à Chaumont, pour un stage de trois semaines aux côtés des agents de l'équipe technique.

Claire est étudiante en Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) à l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy).

Elle avait pour mission de participer à l'entretien du réseau de sentiers balisés : bucheronnage des arbres tombés en travers des chemins, remise en état des ouvrages de franchissement de ruisseaux, etc.

Samedi 12 avril – Valleiry : A l'initiative du Conseil Municipal des Enfants (CME), en partenariat avec l'APE de Valleiry et le SIV, la commune a organisé une matinée de nettoyage de printemps, rassemblant plus de 80 participants !

Il est rappelé que le SIV accompagne toutes les communes qui en font la demande. Il fournit des gants, des sacs poubelles, et des boissons pour la collation.

Mardi 15 avril – Vulbens : Animation « *Corridors biologiques* » pour les enfants de l'école primaire (24 élèves de CM1). Apollon74. Financement : ATMB

Vendredi 18 avril – Vulbens : Organisation d'une matinée de formation au Greffage animée par les Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie. Quatre participants seulement (dont la stagiaire du SIV).

Le coût de la formation (50 €) est peut-être à revoir ? L'assemblée propose de revenir à des formations gratuites.

Fin avril : Réalisation de la première tranche de travaux pour la remise en état du GR « *Sur les pas des Huguenots* » / Portion située dans les Bois de Vosogne à Valleiry. Maitrise d'œuvre : Services techniques de la commune de Valleiry. Financements : Département de la Haute-Savoie (CD74) 70 % HT, commune de Valleiry et SIV.

Lundi 12 mai – Chaumont : Accueil des étudiant du BTS GPN (Gestion et protection de la Nature) de l'ISETA pour une visite des pelouses sèches de Chaumont. Présentation des actions du SIV. Animation : Luc Méry et Stéphane Patry.

Samedi 17 mai – Valleiry : Participation du SIV à la 7^{ème} édition du festival « *Made in chez moi* » à Valleiry. Stand de découverte des richesses du Pays du Vuache / Diffusion des fiches topo de randonnée.

Du 19 au 23 mai : Entretien du réseau de sentiers balisés par l'équipe technique du SIV.

Mercredi 21 mai – Viry : Chantier participatif « *Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes* » au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères. Animation : Apollon74, avec le soutien de la Fondation SOMFY. 17 bénévoles.

Vendredi 23 mai – Viry : Animation « *Corridors biologiques* » pour les enfants de l'école de Malagny, au sein du verger communal. Apollon74. Financement : ATMB.

SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE :

Voici les 12 nouvelles boucles (avec 3 variantes) qui ont été proposées au Département de la Haute-Savoie pour inscription au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) :

1. **Boucle des Roussettes** / Départ : Clarafond-Arcine, Balisage : Pédestre et VTT, 6.5 km, Objectif : Vanzy
2. **Boucle des Roches** / Départ : Chaumont, Balisage : Pédestre, 6 km, Objectif : Le Triolet
3. **Boucle des fours** / Départ : Savigny (Cessens), Balisage : Pédestre, 5 km, Objectif : Les fours du Vuache
4. **Sur le chemin des espagnols** / Départ : Savigny (Cessens), Balisage : Pédestre, 10.5 km, Objectif : L'alpage du Vuache

5. **Les sources du Formant** / Départ : Savigny (Mairie), Balisage : Pédestre, 4.5 km, Objectif : Guillaume (près de Jurens)
6. **Les chemins de carriers** / Départ : Vulbens, Balisage : Pédestre et VTT, 7 km, Objectif : Golet du Pey. Cette boucle pourrait être plus grande (variante de 9 km), en passant par le lieu-dit « La Feuilletière »
7. **Dans les couloirs du temps** / Départ : Chevrier, Balisage : Pédestre et équestre, 8 km, Objectif : Collogny
8. **Le plateau des Longues Reisses** / Départ : Jonzier-Epagny, Balisage : Pédestre, 6 km, Objectif : Les Longues Reisses
9. **Valleiry - Bloux** / Départ : Valleiry (Gare), Balisage : Pédestre, 6.5 km, Objectif : Bloux
10. **A travers les grandes plaines** / Départ : Valleiry (Gare), Balisage : Pédestre, 12 km, Objectif : Essertet (Viry)
11. **Le long des bornes frontières** / Départ : Valleiry (Gare), Balisage : Pédestre, 8 km, Objectif : Borne frontière n°17. Cet itinéraire emprunte en partie les sentiers balisés dans le canton de Genève. Une autorisation préalable de l'Etat de Genève sera donc nécessaire. En cas de refus, il pourra être proposé une variante qui sera alors nommée « **En chemin vers la Joux** » (7.5 km).
12. **Boucle VTT Viry** / Départ : Viry (Stade), Balisage : VTT, 16 km (Variante par la Suisse : 18 km / Idem, sous réserve de l'autorisation préalable de l'Etat de Genève), Objectifs : Malchamp, Songy, Soral (ou Pont de Veigy).

Les membres du Comité syndical sont ensuite sollicités pour donner un avis sur le projet d'achat d'un certain nombre de tables de pique-nique et de bancs, en plastique recyclé. La société Plas Eco qui propose ce type de mobilier (très résistant, mais assez onéreux) applique un tarif dégressif sur les frais de port (eux aussi assez élevés).

Compte-tenu des demandes qui sont remontées lors des rencontres avec les communes du SIV, il pourrait être installé 3 à 6 nouvelles tables de pique-nique (foncier à vérifier pour certaines) et 6 à 8 bancs (idem). Aussi, pour une commande de 3 tables et 6 bancs, les frais de livraison sont offerts (économie de 630 € !). Mais le devis reste élevé (plus de 7 000 € TTC). Pour rappel, le SIV a environ 20 000 € de disponible au Budget, concernant les dépenses « Installation de voirie ».

Après débat, l'assemblée accepte de passer une commande de trois tables de pique-nique de type FORESTIER et de 6 bancs du même type. L'équipe technique du SIV se chargera de l'installation.

QUESTIONS DIVERSES :

Réunion publique « Des coupes sanitaires pour préserver la forêt du Vuache »

Face aux interrogations de la population concernant les nombreuses coupes réalisées (ou à réaliser) au sein des forêts communales du Vuache, la commune de Vulbens, en partenariat avec le SIV organise une réunion publique le mardi 10 juin 2025 à 20h à l'auditorium du Centre ECLA de Vulbens, sur le thème : « *Des coupes sanitaires pour préserver les forêts communales du Vuache* ». Présentation par l'Office National des Forêts.

Protection des Pierres à cupules du Pays du Vuache

Il y a 40.000 ans, le Pays du Vuache était recouvert par les gigantesques glaciers du Rhône et de l'Arve.

La fonte progressive de ces glaciers a laissé de part et d'autre du Rhône une quantité impressionnante de blocs erratiques de toutes tailles, généralement en granit ou en gneiss, éparpillés dans les champs et les bois de la région. La plupart de ces rochers ont été exploités au XIXe siècle par les paysans pour servir de pierres de taille destinées à la construction. Certains de ces blocs ont cependant échappé à la dynamite et sont encore visible de nos jours. Ce patrimoine naturel issu des grands glaciers alpins est d'autant plus intéressant que certains de ces blocs erratiques portent la marque de nos lointains ancêtres, comme ces pierres à cupules* que l'on peut encore admirer de nos jours en différents endroits du Pays du Vuache.

**Les pierres à cupules sont considérées comme des monuments mégalithiques. Ce sont en général de gros blocs erratiques de forme tabulaire dont la surface est parsemée de petits godets (cupules). Dans notre région, les archéologues estiment que ces blocs ont été sculptés à l'époque de l'âge du bronze mais ils ignorent en revanche la signification de ces mystérieuses cupules dont la taille et la forme varient d'une pierre à l'autre.*

Une récente publication de la société d'histoire régionale « La Salévienne » et de l'association « Ké viva Chaumont » a permis de répertorier l'ensemble des « Pierres à cupules du Pays du Vuache ». Et le constat est préoccupant :

« L'exploitation intensive du XIXe siècle de certaines de blocs erratiques a modifié le paysage. La densité actuelle n'est plus qu'un pâle reflet de leur ancienne abondance. Ces pierres charriées sur des centaines de kilomètres par les glaciers du Rhône et de l'Arve représentaient pour le Pays du Vuache un patrimoine géologique qualifié d'exceptionnel. A cela s'ajoute la perte quasi certaine de monuments archéologiques, car plusieurs d'entre eux devaient être gravés. L'absence de considération accordée aux préconisations de sauvegarde formulées par le passé est regrettable (H.B. de Saussure regrettait déjà au XVIIIe siècle la destruction progressive de ces vestiges des dernières glaciations).

Ce constat nous incite à nous mobiliser pour répertorier et protéger ce qu'il subsiste de ce patrimoine archéologique et géologique de la dernière glaciation car le Genevois savoyard subit actuellement une très forte pression due à divers aménagements et infrastructures ».

Par conséquent, le SIV a récemment sollicité les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) pour l'instruction et la mise en œuvre d'un dossier pour la protection de ces sites d'intérêt géologique, par arrêté préfectoral.

David Excoffier souhaite que les propriétaires soient informés avant la mise en place de cette protection et propose d'offrir à chacun un ouvrage sur les « Pierres à cupules du Pays du Vuache ».

Avant de conclure, Madame la présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le **mercredi 3 septembre 2025** à 19h sur la commune de Chevrier (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h00.

La Présidente,

Le Secrétaire de séance,

Sylvie Rinaldi

Cédric Fol